



3

- **Discours de Noureddine Bouterfa, P-DG de Sonelgaz**



5

- **Les métiers en filiales**



7

- **Une nouvelle organisation**
- **Consommation électrique : Pensez-y ! Votre confort en dépend**



9

- **Bilan du programme de soutien à la relance économique à fin décembre 2003**
 - Programme de distribution publique du gaz
 - Programme d'électrification rurale

11

- **Annexes**



DISCOURS DE NOUREDDINE BOUTARFA, P-DG DE SONELGAZ

«Le secteur connaît une transformation d'une ampleur exceptionnelle»

*«Monsieur le Ministre,
Madame et Messieurs les administrateurs,
Mesdames et Messieurs,*

Je voudrais tout d'abord remercier Monsieur le Ministre de l'Énergie et des Mines pour la confiance qui m'a été témoignée en me désignant à la tête de la prestigieuse entreprise Sonelgaz.

C'est en toute lucidité que j'ai pris conscience de l'importante responsabilité qui venait de m'être confiée, et c'est avec conviction et sans hésitation que j'ai accepté d'y répondre, confiant que je saurai trouver tout le soutien et toute l'aide nécessaire pour assumer ma mission auprès de Monsieur le Ministre de l'Énergie et des Mines ainsi qu'auprès de tous ceux qui aiment et font cette entreprise, notamment ses administrateurs, ses cadres dirigeants, ses cadres supérieurs, ses travailleuses et travailleurs ainsi que ses partenaires sociaux.

Pour ma part, soyez tous certains que je ne ménagerai aucun de mes efforts et aucune des opportunités et possibilités pour concrétiser les objectifs de développement durable de notre entreprise. Sonelgaz a accumulé, grâce aux efforts et à la fidélité de son personnel, une expérience et un savoir-faire reconnus. C'est un atout que nous valoriserons. Ensemble, nous réaliserons davantage et encore mieux en menant à terme les projets en cours et en développant de nouveaux.

Pour cela, nous utiliserons aussi bien que possible les outils implantés par l'Entreprise ces dernières années, et dont ses cadres, travailleuses et travailleurs ont eu le mérite d'acquérir et de mettre en œuvre. A mes collègues, je rappellerai que l'Entreprise fait face à une transformation du secteur de l'Énergie d'une ampleur exceptionnelle marquée par le passage du monopole à l'établissement progressif de la concurrence.

Déjà, Sonelgaz s'est dépourvue de son statut d'Epic, certes contraignant en matière de gestion, mais qui



faisait d'elle une entreprise protégée au profit de celui d'une société par actions plus libre, mais plus exposée. Notre style de management devra s'y adapter en passant de celui appliqué à une entreprise intégrée à celui exigé par la gestion d'un Groupe industriel. De même, nous continuerons de rechercher et de mettre en œuvre des solutions qui nous permettront de diminuer nos coûts sans que cela porte préjudice aux besoins de nos clients dont leur satisfaction sera la première de nos préoccupations et quand bien même cela nous coûterait les retombées futures seront plus bénéfiques.

Dans ce cadre, il nous faudra tendre à donner toute l'autonomie à nos filiales en cours de constitution pour les mettre en condition de relever le défi de l'efficacité et de la concurrence tout en conservant la cohésion technique du Groupe à même d'assurer une sécurité d'approvisionnement et d'alimentation de l'énergie.

Ces changements rendus nécessaires par l'évolution de notre environnement, nous devons les assumer de front et les mener à terme avec tout notre professionnalisme sans négliger nos valeurs, nos engagements et notre fidélité au service public.

Nous traversons, certes, une phase transitoire difficile, mais nous ferons en sorte de participer à construire un nouveau mode de fonctionnement du secteur de l'Énergie à même de concilier les exigences du mar-



ché à celles de l'intérêt général, de la satisfaction de nos clients, de nos travailleuses et travailleurs et, bien entendu, de notre actionnaire, le tout sans oublier notre devoir vis-à-vis des générations futures. Nous devons également prendre conscience de l'évolution du comportement de nos clients qui tend à faire de l'été tout comme l'hiver une saison de pointe. Ce qui, probablement, nous conduira vers une nouvelle stratégie tant dans le domaine de la production que dans celui du transport de l'électricité. Souvenons-nous du dernier été et des difficultés rencontrées par l'Entreprise. C'est pourquoi nous ne perdrons pas de vue le fait que les prévisions énergétiques soient régulièrement démenties par la réalité. Aussi, nous n'aurons pas l'ambition de satisfaire seuls l'offre dans les trente prochaines années, mais d'y répondre par des solutions pragmatiques tel le partenariat avec Sonatrach à laquelle je rends hommage pour son implication dans le développement futur de la production d'électricité dans notre pays. Il nous faudra trouver les formules à même de nous permettre en situation difficile de pouvoir faire du processing avec les pays voisins, de mobiliser la capacité dormante des producteurs autonomes et de tirer profit de la liberté d'action que nous donnent nos statuts. Cela m'amène à évoquer les moyens de production d'électricité auxquels il nous faudra probablement prêter davantage d'attention et repenser la politique de la maintenance afin de pouvoir améliorer la disponibilité et mobiliser un maximum de capacités tant en hiver qu'en été.

Nous viserons à disposer de contrats «interruptibles» avec les grands consommateurs basés sur un objectif

“Nous ne négligerons pas les actions qui concourent à obtenir une meilleure maîtrise de l'énergie”

“Sonelgaz a accumulé une expérience et un savoir-faire reconnus”

quantifié et transparent à même d'être mis en œuvre en cas de crise. En coordination avec l'Aprue, nous ne négligerons pas les actions qui concourent à obtenir une meilleure maîtrise de l'énergie. Nous y accorderons tout le temps, la

régularité, la constance et la visibilité nécessaires.

Afin de faciliter les actions de maîtrise de la demande, nous veillerons à ce que nos actions de communication et les signaux en matière de prix qu'ils véhiculent à l'adresse des ménages et des entreprises mettent toujours en évidence le devoir pour le consommateur de supporter les coûts de l'énergie qu'il consomme.

Nous poursuivrons le développement de nos interconnexions avec les pays voisins mais, aussi, entre les diverses régions du pays et nous consacrerons toute l'attention nécessaire à la coordination et à la gestion des réseaux. Dans ce cadre, la sécurité d'alimentation de nos clients nous impose de faire une priorité de la définition et de la mise en œuvre des plans de défense et de sauvegarde de nos réseaux de transport de l'électricité et du gaz et de les faire connaître aux opérateurs concernés. Nous devons par ailleurs, conformément à la loi, initier la création des filiales de distribution et bien préparer la séparation du Gestionnaire du réseau de transport de l'électricité de l'Opérateur système et préparer l'émergence de l'Opérateur marché.

Ce sont là les préalables à la libéralisation du secteur de l'énergie et nous en sommes conscients. Leur réalisation facilitera la mise en œuvre du protocole d'accord relatif au marché maghrébo-européen de l'électricité, signés entre les ministres de l'Énergie d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie avec la Commission européenne lors de la Conférence euro-méditerranéenne de Rome du 1^{er} et du 2 décembre 2003. Protocole par lequel les parties signataires se sont engagées à construire un marché maghrébin de l'électricité et réaliser son intégration progressive à celui du marché intérieur européen à partir de 2006.

Je suis convaincu que nous saurons tirer profit des quelques années qui nous séparent de cette échéance tout comme je le suis de votre adhésion et de votre participation à l'atteinte de tous les objectifs inscrits par notre Groupe et matérialisés par les chantiers en cours et que je ne saurai tous citer ; j'évoquerai simplement la modernisation des réseaux, les bureaux de conduite centralisés de la distribution, le dispatching national, le développement de la fibre optique, la gestion de la clientèle, la mise en place du progiciel inté-



gré SAP/R3 et son extension à l'ensemble des processus du Groupe, les actions de sensibilisation de la clientèle, la démarche qualité, la mise en œuvre conformément aux orientations des pouvoirs publics des programmes nationaux d'électrification rurale et de distribution publique du gaz.

“ **Nous nous impliquerons dans l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens** ”

Ensemble, nous poursuivons jusqu'à terme la réalisation de ces chantiers tout en marquant notre volonté d'adapter notre gestion des ressources humaines pour nous permettre de reconstituer et de renforcer notre capacité d'étude et d'anticipation du long terme, de rendre effective la veille technologique et de détenir de véritables banques de données. Dans ce cadre, tout en recherchant de plus grandes motivations et une plus importante mobilisation et participation de notre personnel, nous viserons à répartir équitablement la charge de travail tout comme nous favoriserons les actions de brainstorming.

Nous approfondirons les procédures des appels à candidature pour les postes de responsabilité en accordant une importance à leur transparence et à leur équité et nous favoriserons la mobilité du personnel par la mise en place d'une bourse de l'emploi. Nous ne manquerons pas non plus de réaffirmer l'engagement du Groupe à encourager la promotion de la femme. Nous anticiperons sur la réflexion d'une stratégie à même de définir les meilleures voies et moyens à même d'atteindre un prix du gaz naturel reflétant sa valeur marchande de telle façon à libérer progressivement le secteur de l'Energie des subventions implicites tout en prenant en compte les impacts sur nos clients. En contrepartie, nous profiterons des possibilités que nous offrent nos statuts et la loi sur l'électricité et la distribution du gaz par canalisations pour investir le champ de l'exploration, de la production et de la distribution d'hydrocarbures. Cela, dans la perspective d'un marché libre de l'énergie où la propriété de gisements de gaz serait un avantage à même de pouvoir donner une assise pérenne à notre Groupe. Nous ne négligerons pas cet axe de développement. En tant qu'Entreprise citoyen-

ne, nous nous impliquerons dans l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens et nous apporterons notre soutien aux activités culturelles et sportives. Pour concrétiser notre présence industrielle à l'international dans les activités de transport et de distribution du gaz, nous développerons notre relation de partenariat avec Sonatrach aux fins de trouver les meilleures voies à même de nous permettre d'atteindre notre objectif tout en prenant en compte celui de notre partenaire. Dans le secteur de l'électricité hors d'Algérie, nous travaillerons davantage avec Algerian Energy Company pour effectuer des prises de participation et faire aboutir les projets d'interconnexions sous-marines entre l'Algérie et l'Europe.

Avant de terminer, je voudrais remercier tout le personnel de l'AEC qui, avec dévouement et conviction, ne ménage pas ses efforts pour faire aboutir les projets dont il a la charge et qui n'a pas cessé de m'apporter tout son soutien pendant la phase fondamentale de création et de consolidation de l'AEC.

Je rends également hommage aux travailleuses et travailleurs de la Sonelgaz, à tous mes collègues responsables et représentants des travailleurs et particulièrement à mon prédécesseur Si Aïssa Abdelkrim Benganem ainsi qu'à tous ceux qui ont été victimes du devoir tout en m'inclinant à la mémoire de ceux qui ne sont plus au moment où je prends mes nouvelles fonctions pour les défis qu'ils ont relevés et qui ont fait de l'Entreprise Sonelgaz ce qu'elle est aujourd'hui. Pour porter notre Groupe encore plus loin, nous ne perdrons pas de vue le fait que les situations de crise ne doivent jamais l'emporter sur notre objectif final qui est celui de construire un avenir énergétique durable. Nous tirerons un enseignement positif du constat du philosophe français Edgar Morin qu'il exprima par sa phrase : «A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgent, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel.» C'est ensemble, par le dialogue et la concertation, que nous ferons la part entre l'urgent et l'essentiel et que nous identifierons les domaines où nous devons repenser nos façons de faire.

Ainsi, nous favoriserons l'émergence d'une synergie à même de nous permettre de réaliser de nouvelles percées et d'aller au-delà des ambitions affichées par notre Groupe. Pour cela, agissons ensemble dès maintenant et pour longtemps au seul bénéfice de la collectivité.

Je vous remercie pour votre attention.»



Les métiers en filiales

C'est fait. La réorganisation de Sonelgaz en Groupe se concrétise avec la création de nouvelles filiales dont l'activité est liée à la production d'électricité, le transport électricité et le transport gaz.

L Le 12 janvier dernier, les P-DG des trois filiales ont été installés lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Energie et des Mines.

Cette filialisation consacre l'ouverture de la production de l'électricité à la concurrence, selon les termes de la loi, et la séparation, sous forme de filiales, des fonctions de production, de transport de l'électricité et du gaz ainsi que de la distribution.

Les filiale(s) de la distribution verront le jour dès 2005.

Cette restructuration est une opportunité pour le Groupe Sonelgaz. Elle lui permet de s'adapter au nouveau contexte économique et de préserver sa part de marché, voire l'augmenter.

La restructuration offre aux filiales une large autonomie et les responsabilise davantage. Elle libère les initiatives et donne plus de flexibilité, le but étant d'assurer une plus grande proactivité face au marché.

Ingénieur en électrotechnique, ayant une expérience remarquable en tant que directeur du transport électricité à Sonelgaz, Abdelali Badache est, depuis le 12 janvier 2003, Président-Directeur général du GRTE (Gestionnaire du réseau transport gaz). Cette filiale, au capital social de 40 milliards de dinars, assume donc les fonctions de Gestionnaire du réseau transport de l'électricité en assurant



l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau et en garantissant une capacité adéquate par rapport aux besoins de transit et de réserve.

Le GRTE est également chargé de la coordination du système «production-transport» en effectuant des prévisions à court et moyen terme de la demande d'électricité et de sa satisfaction de même que des prévisions sur l'utilisation du parc de production de l'électricité et de sa programmation. La filiale aura également à gérer la réserve de production et les échanges internationaux d'électricité. C'est d'ailleurs au GRTE de définir et de mettre en œuvre les plans de défense et de sauvegarde du réseau en



coordination avec les producteurs et les distributeurs de l'électricité. Tout comme le GRTE, à quelques responsabilités près, le GRTG, filiale au capital social de 9 milliards de dinars, assume les fonctions de gestionnaire du réseau transport de gaz et celles du système gazier pour le marché national. La filiale est présidée par Rachid El Andaloussi, ingénieur d'Etat en moteurs et applications de l'IAP, ancien directeur du Transport gaz à Sonelgaz. Il est chargé d'exploiter, de maintenir le réseau du gaz et de le développer en vue de garantir une capacité adéquate par rapport à la demande et à la réserve. Le GRTG fera les prévisions pour la demande, sa satisfaction et l'utilisation des capacités du réseau transport à court et à moyen terme. Il est également chargé de gérer les échanges régionaux et de conduire les mouvements d'énergie gazière.

C'est aussi à lui que revient la définition et la mise en œuvre du plan de défense. La SPE enfin — Sonelgaz Production — est une filiale, comme son nom l'indique, de production et de commercialisation de l'énergie électrique. Société par actions au capital social de 35 milliards de dinars, elle est actuellement gérée par Ahmed Bouzoualegh, ingénieur en électrotechnique qui, jusqu'à janvier 2004, a été directeur de la production à Sonelgaz. La SPE est chargée de maintenir et d'assurer la sécurité des installations électriques.

Elle se doit surtout de respecter les obligations de service public en matière de régularité et de qualité de la fourniture d'électricité ainsi qu'en matière d'approvisionnement des clients.

La filiale doit également contrôler les paramètres de fiabilité du système de production dont elle a la charge. Toutes ces filiales jouissent d'une situation financière assainie (bilan d'ouverture et projection financière), de l'autonomie financière et d'une comptabilité propre. Sonelgaz sera, dans une première phase, actionnaire unique. Elle détient le pouvoir d'orientation et de contrôle et veille à la cohérence globale du Groupe. Elle demeurera d'ailleurs actionnaire majoritaire en cas d'ouverture du capital de ses filiales.

Une nouvelle

Après avoir filialisé les domaines d'activités périphériques, Sonelgaz se constitue en Groupe industriel

Depuis le début de cette année, trois filiales ont été constituées. Ce processus va se poursuivre jusqu'à ce que toutes les composantes institutionnelles prévues dans la loi n° 02-01 du 5 février 2002 soient mises en place. Cette loi trace les contours d'une forme d'organisation différente de celle qu'a connue Sonelgaz depuis sa création en 1947. Elle préconise sommairement une organisation du type holding industriel. Les activités, c'est-à-dire les métiers, sont prises en charge par des filiales de production de l'électricité, des filiales pour la distribution de l'électricité et le gaz et des filiales pour le transport du gaz et le transport de l'électricité. La loi préconise également de constituer deux autres sociétés commerciales : une société Opérateur marché pour la gestion du marché de l'électricité et une société Opérateur système pour conduire et sécuriser le système électrique.

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Pensons-y ! Votre confort en dépend

**Aucune contrainte cet hiver !
Le pays a passé un hiver sans délestage.**

**C'est probablement là la
meilleure preuve que l'on
puisse donner sur la rigueur
dont a fait preuve Sonelgaz
pour le confort du citoyen.**

organisation



Les chantiers ouverts actuellement se situent essentiellement dans ce cadre. La filiale Gestionnaire du réseau transport électrique (GRTE) et la filiale Gestionnaire du réseau transport gaz (GRTG) ainsi que la filiale Production de l'électricité ont été créées le 12 janvier 2004. La distribution de l'électricité et du gaz sera érigée en filiale(s) dès 2005. De même, l'Opérateur système sera constitué en entreprise autonome.

A terme, la société mère ne gardera aucune activité industrielle ; elle se recentrera sur sa mission essentielle de veille, de stratégie, de partenariat et de gestion financière. Soulignons à ce propos que la restructuration de Sonelgaz obéit à deux impératifs : elle vise d'abord un objectif externe institutionnel qui consiste à favoriser l'ouverture du secteur et de rassurer les nouveaux investisseurs quant à la crédibilité et la transparence du nouveau marché de l'énergie en Algérie. Cette transparence exige, bien entendu, la séparation des activités concurrentielles des activités non concurrentielles soumises au contrôle du régulateur et la garantie du libre accès au réseau de façon non discriminatoire et équitable pour tout opérateur. Il va de soi que tout abus de situation dominante sera banni et que toute forme de subvention croisée sera évitée par la séparation des comptabilités. La restructuration vise aussi un objectif interne. Il s'agit notamment de responsabiliser les filiales sur leur management et sur l'exécution des orientations stratégiques.

Chaque filiale sera donc focalisée uniquement sur son métier de base. La restructuration permettra également la maîtrise et la réduction des coûts de même que l'introduction d'une flexibilité organisationnelle pour faire face à la concurrence. Elle favorisera la mobilisation et le rendement du capital pour minimiser les risques du Groupe et garantira la transparence dans la gestion, tout en assurant la qualité du service au client.

La restructuration offre, par ailleurs, à Sonelgaz des opportunités de développer d'autres activités, notamment la possibilité d'entreprendre dans le secteur amont comme elle lui offre la capacité d'opérer sur le marché international seule ou en partenariat.



Le fonctionnement du réseau électrique n'a connu aucune contrainte majeure durant l'hiver 2003-2004. Un constat assez satisfaisant vu que la charge a connu une croissance de 4 % par rapport à 2003. Elle serait même encore plus importante – de l'ordre de 7 % — si l'on tient compte de la charge délestée durant le mois de février de l'année dernière. Fait notable donc, aucun foyer algérien n'a été délesté pour

manque de production durant tout cet hiver. Sonelgaz a néanmoins connu une pointe record jamais atteinte jusqu'ici : cela s'est passé le lundi 19 janvier. Le réseau national a satisfait un appel de 5 262 MW dû essentiellement à la baisse de température qui, ce soir-là, avait atteint des seuils assez bas pour la saison. En dépit des appréhensions, comparées aux contraintes de l'été 2003, les difficultés hivernales ont été plus faciles à gérer en rai-



son des actions de prévention engagées pour anticiper sur les pointes de l'hiver. En somme, les quatre tenants du système électrique ont été mis à contribution pour améliorer les conditions de fonctionnement du système électrique : la production électrique, tout aussi bien que le transport, la distribution et, en bout de chaîne, le client, sans lequel le système n'a plus de raison d'être.

Sonelgaz a engagé en été les opérations d'entretien et de réhabilitation des groupes de production qui se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'automne. Résultat : une meilleure disponibilité des centrales par rapport à l'hiver 2002-2003.

Citons à titre d'exemple les groupes de production de Jijel, d'Annaba, de Ras Djinet ainsi que le 4^e groupe de 123 MW de Hassi Messaoud mis en service juste avant le début de la saison de froid.

Tous ces efforts consentis sur les moyens de production ont permis à Sonelgaz de récupérer une puissance totale de 355 MW, une puissance représentant à peu près le niveau moyen de croissance enregistré d'une année à une autre.

Le réseau transport, quant à lui, a mis en service une nouvelle ligne électrique de 400 kv exploitée en 220 kv, reliant la région de Hassi Messaoud au réseau nord interconnecté. Cette ligne donne à Sonelgaz la possibilité d'évacuer une puissance supplémentaire de 250 MW vers le réseau national, soit l'équivalent d'une centrale électrique moyenne

comme celle que Sonelgaz compte mettre en service vers la fin de cette année à F'kirina, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, d'une puissance totale de 300 MW. Au-delà de ces efforts techniques, Sonelgaz a tenté, en coopération avec l'Aprue, de créer un débat citoyen sur l'utilisation rationnelle de l'énergie électrique, en lançant une large campagne d'information sur tout le territoire national.

A travers elle, Sonelgaz cherchait à associer le client, consommateur final, en lui illustrant son statut d'acteur dans le système électrique. Le client a pu constater, dans une émission télévisée interactive, le 29 novembre 2003, que l'énergie électrique ne se stocke pas et qu'elle ne vient pas du «mur». Il a pu constater que quatre opérations distinctes se font simultanément : la production, le transport, la distribution et la consommation. Le client a pu également vérifier, en direct, qu'un geste simple comme éteindre une seule ampoule dont il n'avait pas besoin pouvait influencer sur la courbe de charge et quelle importance cela pouvait avoir entre 18 h et 22 h.

Au-delà du tapage médiatique, un véritable travail de fond a été engagé sur tous les fronts. Pourquoi donc n'a-t-on pas vécu des délestages cet hiver alors que l'Algérie venait de vivre un été assez difficile ?

Gageons que c'est grâce au travail de groupe.

Une rigueur dans la gestion du réseau national, des moyens de production et un travail acharné de chaque minute.





Bilan du programme de soutien à la relance économique à fin décembre 2003

Programme de distribution publique du gaz

L'enveloppe accordée à la distribution publique du gaz dans le cadre du programme de soutien à la relance économique 2001-2004 est de 9 000 MDA. Elle est destinée au financement de 5 stations propane et la part de l'Etat pour le raccordement de 68 nouvelles localités.

■ Stations propane et réseaux de distribution

Le programme de relance économique au titre de l'année 2001 a consacré 3 100 MDA au financement de 5 stations propane. Des crédits de paiement d'un montant de 2 800 MDA ont été consacrés au financement des stations propane et des réseaux de distribution qui en sont issus pour l'alimentation des localités de Béchar, El Oued, Ksar Chellala, El Menia et El Guerrara. La réalisation des stations propane a été achevée en 2001 et les réseaux de distribution sont en cours d'achèvement et partiellement mis en service. 300 MDA ont été destinés, suite aux instructions de Monsieur le Chef du gouvernement, à l'acquisition de 22 camions-citernes pour l'alimentation de ces stations en GPL.

Réalisations physiques

Pour les réseaux de distribution des 5 stations propane, il a été réalisé :

- 470 km de réseaux de distribution sur une consistance globale de 703 km, soit un taux de réalisation de 67 %.
- 20 992 branchements sur un objectif de 36 600 branchements.

- Une localité totalement mise en service (Ksar Chellala) et les 4 autres partiellement mises en service (Béchar, El Oued, Guerrara et El Menia).

L'annexe n°1 donne la situation d'avancement des réseaux dans les localités qui sont desservies par les stations propane.

■ Réalisations physiques de l'année 2002

L'objectif de l'année 2002 était de démarrer les travaux dans les 50 localités prévues. Les réalisations s'échelonnent de 2002 à 2004.

En termes de réalisations physiques, le bilan à la fin de l'année 2003 se présente comme suit :

- 1 504 km de réseaux de distribution sur une consistance globale de 1 379 km, soit un taux d'avancement de 109 %. En effet, certaines consistances ont été revues à la hausse après étude.
- 233 km de réseaux de transport sur une consistance globale de 360 km, soit un taux d'avancement de 64 %.
- Le nombre de branchements réalisé est de 62 986 sur un nombre total de 86 517 à terme.
- 31 localités mises en service.

Le tableau n°2 donne l'état des réalisations par wilaya, ainsi que le nombre d'emplois créés.

■ Réalisations physiques de l'année 2003

Le programme de relance économique pour l'année 2003 concerne 18 localités réparties sur 17 wilayas. L'objectif est le raccordement



en gaz naturel de 34 520 foyers. La situation à fin décembre 2003 se présente comme suit :

- 371 km de réseaux de distribution sur une consistance globale de 466 km, soit un taux d'avancement de près de 80 %.
- 12 km de réseaux de transport sur une consistance globale de 103 km, soit un taux d'avancement de 12 %.
- Le nombre de branchements réalisé est de 12 974 sur un nombre total de 34 520 à terme.
- 8 localités mises en service.

L'annexe n° 3 donne l'état des réalisations par wilaya ainsi que le nombre d'emplois créés.

■ Réalisations physiques globales

Pour le programme global des 68 localités et

des 5 stations propane, les réalisations à fin décembre 2003 sont les suivantes :

- 2 345 km de réseaux de distribution sur une consistance globale de 2 548 km, soit un taux de réalisation de 92 %.
- 245 km de réseaux de transport sur une consistance globale de 463 km, soit un taux d'avancement de 53 %.
- Le nombre de branchements réalisé est de 92 952 sur un nombre total de 157 637 à terme.

Mise en service

Sur les 68 localités inscrites dans le programme de relance économique, 39 ont été mises en service. L'annexe n° 4 donne la liste des localités mises en service.

Programme d'électrification rurale

L'enveloppe accordée pour les années 2002 et 2003 au titre du programme de soutien à la relance économique est 7 800 MDA ; ces crédits permettront, à terme, la réalisation de 4 960 km pour le raccordement de 46 000 foyers environ.

Année 2001

Pas de crédits au titre du Programme de soutien à la relance économique.

Année 2002

■ Aspects financiers

Les crédits de paiement alloués dans le cadre du programme de soutien à la relance économique pour l'exercice sont 3 365 MDA pour la réalisation de 2 220 km et l'alimentation de près de 26 000 foyers.

■ Réalisations physiques

Les réalisations de l'année se chiffrent à

1 743 km, soit un taux de réalisation de 79 %.

Le nombre de raccordements réalisés est de 11 761 km. Le montant des dépenses au 31 décembre 2002 s'élève à 1 885 MDA, soit 56 % de l'enveloppe.

Année 2003

■ Aspects financiers

Les crédits de paiement alloués dans le cadre du programme de soutien à la relance économique pour l'exercice sont de 4 435 MDA pour la réalisation de 2 920 km et l'alimentation de près de 24 855 foyers.

■ Réalisations physiques

Les réalisations de l'année se chiffrent à 2 734 km, soit un taux de réalisation de 94 %. Le nombre de raccordements réalisés est de 29 317 foyers.

L'annexe n° 5 donne les réalisations au 31 décembre 2003 par wilaya.



Le montant des dépenses au 30 décembre 2003 s'élève à 3 088 MDA, soit 40 % de l'enveloppe.

■ Impacts

Création d'emplois

Le programme n'est pas directement générateur d'emplois nouveaux. En effet, les moyens de réalisation existent déjà. Il est fait appel temporairement à la main-d'œuvre non quali-

fiée pour la réalisation de certains travaux. L'impact est estimé à près de 2 373 emplois, dont 50 % sont temporaires. Néanmoins, la disponibilité de l'électricité favorisera la création d'activités (commerces, services, artisanat...) génératrices d'emplois.

L'annexe n° 6 donne le nombre de foyers ainsi que les dépenses et l'impact sur l'emploi par wilaya pour la tranche 2003.

Annexe 1

Etat d'avancement des travaux à fin décembre 2001

CD	Wilaya	Localité	Stations	Réseau de distribution				Observations
				Consistances		Réalizations		
				LRD	Foyers	Réalizations (km)	Taux	
8	Béchar	Béchar	100 %	195	11 700			
14	Tiaret	K. Chellala	100 %	63	4 200	63,00	100 %	MES
39	El Oued	El Oued	100 %	200	11 500			
47	Ghardaïa	El Menia	100 %	102	4 200			
47	Ghardaïa	Guerrara	100 %	143	5 000			
Total			100 %	703	36 600	63	9 %	

Etat d'avancement des travaux à fin décembre 2003

CD	Wilaya	Localité	Stations	Réseau de distribution					Observations
				Consistances		Réalizations			
				LRD	Foyers	Taux	Réalizations	BRC	
8	Béchar	Béchar	Achée	195	11 700	53 %	104,01	1 695	Mise en service partielle
14	Tiaret	K. Chellala	Achée	63	4 200	100 %	64,10	4 218	Mise en service
39	El Oued	El Oued	Achée	200	11 500	63 %	125,60	6 132	Mise en service partielle
47	Ghardaïa	El Menia	Achée	102	4 200	90 %	92,06	3 998	Mise en service partielle
47	Ghardaïa	Guerrara	Achée	143	5 000	73 %	104,31	4 949	Mise en service partielle
Total			100 %	703	36 600	70 %	490	20 992	

LRD : longueur réseau de distribution

BRC : branchements

MES mise en service



Annexe 2

Liste des localités démarrées en 2002 (50 localités) Etat d'avancement des travaux à fin décembre 2003

Code	Wilaya	Intitulé de l'affaire	Coût KDA	Réalisations taux %	Impact emplois	Population concernée
1	Adrar	Raccordement de 7 000 foyers dans la localité d'Adrar	64 000	61 %	34	42 000
2	Chlef	Raccordement de 600 foyers dans la localité d'Oum Drou	43 000	136 %	16	3 600
3	O. E. Bouaghi	Raccordement de 6 350 foyers dans les localités de Sigus, S. Naâmane, Henchir Toumaghni et Aïn Bedouche	60 000	106 %	79	38 100
4	Batna	Raccordement de 2 696 foyers dans les localités de Foum Toub, Lambridi et Fesdis	291 000	120 %	54	16 176
5	Béjaïa	Raccordement de 1 370 foyers dans la localité de Timezrit	76 000	113 %	69	8 220
6	Bouira	Raccordement de 2 300 foyers dans les localités de Bechloul et Ath Mansour	156 000	73 %	18	13 800
7	Tébessa	Raccordement de 4 000 foyers dans la localité d'Oum Ali	31 000	84 %	9	3 000
8	Tlemcen	Raccordement de 4 000 foyers dans la localité de Sebdou	424 000	97 %	18	24 000
9	Tiaret	Raccordement de 2 000 foyers dans les localités de Hamadia et Malakou	733 000	89 %	43	12 000
10	Tizi Ouzou	Raccordement de 2 600 foyers dans la localité de Boghni	196 000	101 %	18	15 600
11	Alger	Raccordement de 650 foyers dans la localité de Khraïcia	51 000	113 %	35	3 900
12	Jijel	Raccordement de 800 foyers dans la localité de Settara	73 000	121 %	20	4 800
13	Sétif	Raccordement de 4 150 foyers dans les localités de Bazer Sakhra et Salah Bey	252 000	38 %	58	24 900
14	Saïda	Raccordement de 2 250 foyers dans les localités de Youb, Sidi Amar et l'extension de Sidi Boubekeur	578 000	41 %	56	13 500
15	Skikda	Raccordement de 1 500 foyers dans les localités de Béni Oulbène et Aïn Cherchar	96 000	104 %	125	9 000
16	SBA	Raccordement de 1 300 foyers dans la localité de Tenira	271 000	85 %	18	7 800
17	Annaba	Raccordement de 1 500 foyers dans la localité de Hadjar Ediss	70 000	74 %	72	9 000
18	Guelma	Raccordement de 350 foyers dans la localité de Medjzfa	36 000	121 %	34	2 100
19	Constantine	Raccordement de 13 300 foyers dans les localités de Ibn Badis, Aïn Abid, El Guemas, Sissaoui, O. Rahmoune et Bekira	1 055 000	90 %	198	79 800
20	Médéa	Raccordement de 1 100 foyers dans la localité d'Ouzera	84 000	83 %	20	6 600
21	M'sila	Raccordement de 2 000 foyers dans la localité d'El Hamel	77 000	165 %	54	12 000
22	Mascara	Raccordement de 2 000 foyers dans les localités de Mamounia et Oued Taria	99 000	104 %	30	12 000
23	Oran	Raccordement de 5 300 foyers dans les localités de Aïn Turck et Mers El Kebir	210 000	113 %	12	31 800
24	B. B. Arréridj	Raccordement de 850 foyers dans la localité de Bellimour	110 000	166 %	18	5 100
25	Boumerdès	Raccordement de 1 950 foyers dans les localités de O. Hadjadj et Baghliâ	101 000	134 %	43	11 700
26	El Tarf	Raccordement de 6 000 foyers dans la localité de Drean	52 000	96 %	67	36 000
27	Khenchela	Raccordement de 2 400 foyers dans les localités de Nsigha, Yabous et M'toussa	182 000	119 %	56	36 000
28	Souk Ahras	Raccordement de 6 000 foyers dans la localité de Sedrata	474 000	103 %	44	36 000
29	A. Témouchent	Raccordement de 2 700 foyers dans la localité d'El Malah	126 000	144 %	26	16 200
30	Ghardaïa	Raccordement de 1 000 foyers dans la localité de Zelfana	58 000	184 %	18	6 000
Total		Raccordement de 68 516 foyers	5 832 000	94 %	1 208	540 096



Annexe 3

Liste des localités démarrées en 2003 (18 localités) Etat d'avancement des travaux à fin décembre 2003

Code	Wilaya	Intitulé de l'affaire	Coût KDA	Réalisations taux %	Impact emplois	Population concernée
5	Batna	Raccordement de 2 100 foyers dans la localité de Chemora	223 400	72 %	15	12 600
6	Béjaïa	Raccordement de 2 000 foyers dans la localité de Seddouk	92 400	71 %	5	12 000
7	Biskra	Raccordement de 1 000 foyers dans la localité de Ras El Miad	79 600	60 %	5	6 000
9	Blida	Raccordement de 1 310 foyers dans la localité de Bouinan	71 700	70 %	35	7 860
14	Tiaret	Raccordement de 1 600 foyers dans la localité de Aïn Kermes	204 000	66 %	5	9 600
16	Alger	Raccordement de 350 foyers dans la localité de Soudania	76 500	108 %	5	2 100
23	Annaba	Raccordement de 1 200 foyers dans la localité d'El Gantra	92 000	77 %	5	7 200
25	Constantine	Raccordement de 9 000 foyers dans les localités de Massinissa et de Aïn El Bey	244 000	30 %	26	54 000
26	Médéa	Raccordement de 2 260 foyers dans la localité de Aïn Boussif	233 000	57 %	15	13 560
27	Mostaganem	Raccordement de 1 100 foyers dans la localité de Aïn Nousy	73 200	101 %	35	6 600
30	Ouargla	Raccordement de 2 260 foyers dans la localité de Aïn Boussif	207 800	73 %	5	18 600
36	El Tarf	Raccordement de 2 500 foyers dans la localité de Ben M'hidi	225 000	54 %	5	15 000
42	Tipaza	Raccordement de 1 300 foyers dans la localité de Bourkika	69 400	97 %	5	7 800
44	Aïn Defla	Raccordement de 1 600 foyers dans la localité de Bou Medfaâ	66 400	52 %	5	9 600
45	Nâama	Raccordement de 1 000 foyers dans la localité d'El Biodh	77 200	29 %	22	6 000
46	A. Témouchent	Raccordement de 1 800 foyers dans la localité de Aïn Tolba	58 400	125 %	5	10 800
48	Relizane	Raccordement de 1 300 foyers dans la localité de Oued Djemâa	86 200	97 %	35	7 800
Total		Raccordement de 34 520 foyers	2 424 200	60 %	233	207 120



Annexe 4

Localités mise en service au cours de l'année 2003 Situation arrêtée à fin décembre 2003

Code	Wilaya	Localité	Prog.	Objectifs			Réalisations		
				BRC u	RD km	RT km	BRC u	RD km	RT km
1	Adrar	Adrar (3 ^e tranche)	PSRE	7 000	48	0	925	29,5	
2	Chlef	Oum Drou	PSRE	695	12	1	755	16,69	1,00
4	O. E. Bouaghi	Henchir Toumghani	PSRE	1 300	23	2	1 005	21,00	2,10
4	O. E. Bouaghi	Aïn Babouche	PSRE	2 800	33,72	12	1 778	31,12	11,50
5	Batna	Fesdis	PSRE	996	26	0	1 011	29,22	
5	Batna	Lambridi	PSRE	1 200	35	8	1 157	49,46	8,00
5	Batna	Foum Toub	PSRE	500	10	17	605	9,99	17,00
6	Béjaïa	Timezrit	PSRE	1 370	30	1	1 000	34,184	1,00
9	Blida	Bouinan	PSRE	1 310	27	1	766	18,99	1,00
10	Bouira	Bechloul	PSRE	1 000	25	1	491	24,791	1,00
12	Tébessa	Oum Ali	PSRE	500	10	0,1	387	8,4	0,10
16	Alger	Khraïcia	PSRE	650	15	1	611	14,32	
18	Jijel	Settara	PSRE	800	15	6	620	19,46	6,00
19	Sétif	Bazer Sakhra	PSRE	650	20	1	580	19,76	1,00
20	Saïda	Sidi Boubekeur (ext)	PSRE	5	0	405		4,9	
20	Saïda	Sidi Amar	PSRE	500	12	1	542	9,5	1,00
21	Skikda	Béni Oulbéne	PSRE	900	20	1	485	19,23	1,00
21	Skikda	Aïn Cherchar	PSRE	600	12	0,07	409	13,33	0,07
23	Annaba	Hadjar Diss (extension)	PSRE	1 500	30	0	670	22,15	
24	Guelma	Medjezfa	PSRE	350	10	1	528	12,28	1,00
25	Constantine	El Guemas + Sissaoui	PSRE	4 200	65	1	3 709	61,21	0,50
25	Constantine	Massinissa	PSRE	3 000	40	0	130	6,63	
25	Constantine	Bekira	PSRE	3 000	40	10	1 950	45,8	10,00
24	Constantine	Aïn El Bey 2 T	PSRE	6 000	21	0	292	13,41	
27	Mostaganem	Aïn Nouissy	PSRE	1 100	22	0,5	242	21,38	0,10
28	M'sila	El Hamel	PSRE	2 000	35	1,8	1 795	59,00	1,80
29	Mascara	El Mamounia	PSRE	700	17	0,0	1 094	15,61	
29	Mascara	Oued Taria	PSRE	1 300	25	1	1 702	28,01	0,50
35	Boumerdès	O. Hadjadj	PSRE	850	18	1	1 494	33,22	0,50
35	Boumerdès	Baghlia	PSRE	1 100	25	1	1 104	24,88	0,50
36	El Tarf	Drean 2 T	PSRE	6 000	40	0	1 342	38,54	0
40	Khenchela	Nsigha	PSRE	9 00	16	4	901	17,63	3,50
40	Khenchela	Yabous	PSRE	1 000	15		878	18,88	
40	Khenchela	Mtoussa	PSRE	500	12	2	600	15,76	2,00
42	Tipaza	Bourkika	PSRE	1 300	25	0,5	1 210	23,74	0,50
44	Aïn Defla	Boumedfaâ	PSRE	1 600	25	0,5	343	12,76	0,50
46	A. Témouchent	Aïn Tolba	PSRE	1 800	25	1	1 487	26,90	0,010
46	A. Témouchent	El Mallah	PSRE	2 700	35	5	2 901	52,50	5,00
48	Relizane	O. Djemâa	PSRE	1 300	20	4	989	19,22	4,80



Annexe 5

Electrification rurale 2003 Programme PSRE réalisations au 31 décembre 2003

N°	Wilaya	Objectifs km	mtbt km	Réalisations foyers	taux %
1	Adrar	40	40,59	377	101
2	Chlef	77	76,89	1 465	100
3	Laghouat	100	85,67	459	86
4	O. Bouaghi	151	138,52	537	92
5	Batna	77	92,67	357	120
6	Béjaïa	44	43,96	800	100
7	Biskra	61	54,2	457	89
8	Béchar	72	36,38	146	51
9	Blida	35	24,52	855	70
10	Bouira	28	27,26	542	97
11	Tamanrasset	24	23,23	1 050	97
12	Tébessa	73	79,07	162	108
13	Tlemcen	73	66,18	726	91
14	Tiaret	105	100,71	1 192	96
15	Tizi Ouzou	47	60,25	859	128
16	Alger	18	22,65	467	126
17	Djelfa	191	184,9	705	97
18	Jijel	78	75,64	1 075	97
19	Sétif	56	62,415	468	111
20	Saïda	72	61,51	365	85
21	Skikda	49	50,66	431	103
22	Sidi Bel Abbès	53	57,71	370	109
23	Annaba	17	16,77	206	99
24	Guelma	61	61,21	37	100
25	Constantine	90	97,05	515	108
26	Médéa	139	141,54	548	102
27	Mostaganem	18	17,6	405	98
28	M'sila	165	134,68	897	82
29	Mascara	36	36,7	593	102
30	Ouargla	37	34,05	948	92
31	Oran	16	48,95	3 371	306
32	El Bayadh	100	41,3	268	41
33	Illizi	20	18,89	219	94
34	B. B. A.	27	30,12	169	112
35	Boumerdès	23	22,45	635	98
36	Tarf	20	24,84	464	124
37	Tindouf	29	9,04	1	31
38	Tissemsilt	19	25,8	125	136
39	El Oued	108	74,23	277	69
40	Khenchela	126	121,6	348	97
41	Souk Ahras	67	75,65	171	113
42	Tipaza	33	24,19	927	73
43	Mila	52	53,01	469	102
44	Aïn Defla	68	68,6	1 281	101
45	Nâama	24	7,27	75	30
46	Témouchent	23	17,32	948	75
47	Ghardaïa	44	38,42	1 080	87
48	Relizane	34	27,06	475	80
Total		2 920	2 733,925	29 317	94



Annexe 6

Electrification rurale 2003 Programme PSRE tranche 2003

N°	Wilaya	Intitulé du projet Raccordement de	Coût KDA	Taux %	Impact	
					Emploi	Population concernée
1	Adrar	692 foyers	71 402	101	28	4 152
2	Chlef	1 292 foyers	108 337	100	57	7 752
3	Laghouat	750 foyers	116 804	86	86	4 500
4	O. Bouaghi	900 foyers	183 631	92	140	5 400
5	Batna	435 foyers	96 988	120	61	2 610
6	Béjaïa	367 foyers	79 350	100	44	2 202
7	Biskra	339 foyers	80 628	89	54	2 034
8	Béchar	393 foyers	99 945	51	24	2 358
9	Blida	550 foyers	52 325	70	16	3 300
10	Bouira	177 foyers	39 300	97	24	1 062
11	Tamanrasset	118 foyers	63 116	97	23	708
12	Tébessa	357 foyers	92 483	108	79	2 142
13	Tlemcen	330 foyers	110 716	91	58	1 980
14	Tiaret	420 foyers	130 326	96	101	2 520
15	Tizi Ouzou	670 foyers	77 000	128	40	4 020
16	Alger	321 foyers	40 130	126	15	1 926
17	Djelfa	995 foyers	224 705	97	159	5 970
18	Jijel	800 foyers	142 920	97	75	4 800
19	Sétif	448 foyers	86 940	111	62	2 688
20	Saïda	731 foyers	90 117	85	54	4 446
21	Skikda	452 foyers	65 449	103	38	2 712
22	S. B. A.	455 foyers	111 614	109	50	2 730
23	Annaba	511 foyers	25 437	99	11	3 066
24	Guelma	380 foyers	71 724	100	42	2 280
25	Constantine	900 foyers	121 537	108	81	5 400
26	Médéa	685 foyers	177 498	102	125	4 110
27	Mostaganem	434 foyers	30 154	98	13	2 604
28	M'sila	575 foyers	258 928	82	135	3 450
29	Mascara	415 foyers	65 555	102	26	2 490
30	Ouargla	1 388 foyers	73 691	92	34	8 328
31	Oran	176 foyers	48 636	306	9	1 056
32	El Bayadh	466 foyers	124 934	41	35	2 796
33	Illizi	142 foyers	41 243	94	19	852
34	B. B. A.	134 foyers	41 136	112	30	804
35	Boumerdès	416 foyers	48 460	98	15	2 496
36	El Tarf	400 foyers	30 763	124	24	2 400
37	Tindouf	145 foyers	54 656	31	6	870
38	Tissemsilt	60 foyers	31 186	136	17	360
39	El Oued	726 foyers	152 670	69	74	4 356
40	Khenchela	1 170 foyers	169 272	97	119	7 020
41	Souk Ahras	414 foyers	75 040	113	55	2 484
42	Tipaza	597 foyers	54 378	73	19	3 582
43	Mila	756 foyers	85 887	102	53	4 536
44	Aïn Defla	660 foyers	96 635	101	69	3 960
45	Nâama	349 foyers	39 352	30	6	2 094
46	Aïn Témouchent	143 foyers	50 968	75	12	858
47	Ghardaïa	456 foyers	60 986	87	38	2 736
48	Relizane	355 foyers	54 665	80	18	2 130
Total		24 855 foyers	4 249 614	94	2 373	149 130